

# le smic pas repecter pas mon patron au secours merci

#### Par mumu2306, le 19/04/2012 à 21:05

bonjours,

je travaille dans un intermarche dans le haut Rhin. depuis 10 ans avec un contrat de 35 heures par semaine.

je viens de voir que mon patron ne respecter pas le smic c'est a dire qu'il me paye :

salaire de base a 1331.74 euro brut avec un salaire de base a 144.44 avec un taux de 9.22 euros...

alors que sur un autre site j'ai vu le le smic est de 1398.37 euros brut soit pour un 35 heures depuis le 1 er janvier 2012

a t 'il le droit???

merci pour vos reponse a et bientot

## Par **P.M.**, le **19/04/2012** à **21:09**

Bonjour,

Si le taux horaire du SMIC est bien de 9,22 € brut depuis le 1er janvier 2012, normalement pour 35 h par semaine, vous devriez être mensualisé sur la base de 151,67 h ce qui fait bien 1398.37 € par mois brut...

#### Par mumu2306, le 19/04/2012 à 21:19

merci pour votre réponse alors il est lors la loi

que dois je faire..; quels sont les demarches a suivent car cela fait dix ans ... malheureusement je m'en apersoir que maintenant

merci encore pour vos reponse

# Par P.M., le 19/04/2012 à 21:21

Vous ne pouvez revendiquer une régularisation rétroactive que sur 5 ans qui est le délai de prescription...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...

## Par mumu2306, le 19/04/2012 à 21:23

tres bien merci pour votre reponse rapide et claire

# Par mumu2306, le 19/04/2012 à 21:58

j'ai lu dans un autre site que le patron peut prendre une amanede de 1500 euros par employe...

en faite je vais de regarde sur mes fiche de paie que le taux horaire est juste, mais que le salire de base reste toujours le meme depuis 6 six c'est normale...

toujours de 144.44 salire de base au lieu de 151.67

merci pour votre reponses

## Par **P.M.**, le **20/04/2012** à **09:23**

#### Bonjour,

De toute façon, ce n'est pas vous qui allez lui dresser un PV et cela ne me semble pas le plus important pour vous, l'essentiel étant que déjà vous rentriez dans votre argent...